



CLASSIQUES  
GARNIER

« Cotisations », *Bulletin de la Société des amis de Montaigne Série VI*, n°  
19 - 20, 1984 (Juillet – Décembre), p. 3-4

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11836-7.p.0005](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11836-7.p.0005)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 1985. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

● **AVEZ-VOUS ACQUITTE VOTRE COTISATION ?**

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous trouverez à la page 4 du bulletin indication du montant de votre cotisation, et pourrez vous en acquitter immédiatement en joignant votre chèque au Bulletin ci-dessous.

- Notre Société a besoin d'accroître le nombre de ses membres. Chacun d'entre nous devrait avoir à cœur de **SUSCITER AU MOINS UNE ADHESION NOUVELLE**. Le Bulletin ci-dessous est aussi destiné à vous y aider.

---

## SOCIÉTÉ DES AMIS DE MONTAIGNE

ADHESION

RENOUVELLEMENT

NOM, prénom .....

Fonction .....

Adresse .....

sollicite

renouvelle

mon adhésion à la Société des Amis de Montaigne ;

Je joins à ce bulletin le montant de ma cotisation acquittée par chèque libellé au nom de la « Société des Amis de Montaigne ».

*Date et signature,*

Bulletin et chèque à adresser à

M. Alain LAGRANGE, Secrétaire général  
de la Société des Amis de Montaigne,  
B.P. 92 - 94104 SAINT-MAUR Cedex (France).

---

## COTISATIONS

	EN FRANCE		HORS DE FRANCE	
	1984	et 1985	1984	et 1985
<i>Personnes physiques</i>				
Etudiants	60 F		70 F	
Sociétaires	85 F		115 F	
Donateurs	100 F		140 F	
Bienfaiteurs	150 F		170 F	
Membres perpétuels	1 500 F		2 000 F	
<i>Personnes morales</i> (Universités, Bibliothèques, Collectivités diverses)	100 F		120 F	
<i>Droit d'entrée pour tout adhérent nouveau</i>	20 F		20 F	